fundés que tels sont leurs sentimens, que c'est une aperteur manischte que de croire que le Commerce pues Pays-Bas puisse subtister sur un autre pied pue celui de toutes les autres Nations de l'Buro pe, & que Sa Maj. Imp. & Cath. soit l'unique prince qui ne jouisse pas du même pouvoir que ples autres.

Après une telle déclaration il est vraisemblable que les Puissances Maritimes se conformeront aux antentions de l'Empereur, ou qu'au contraire ce Monarque établica dans ces Pays un Tatif tel qu'il

le jugera, convenable, sans leur concours.

XIII. Un Courier de Vienne arriva le 17. Mars à Bruxelles avec l'agrément de l'Empereur & la garantie des Etats d'Autriche pour la levée des trois millions de florios que les Etats de Brabant font actuellement sur leur crédit, & le lendemain & le jour suivant, les Députés des Etats de Brabant s'étant affemblés, ils résolurent d'ouvrir les livres & de recevoit des inscriptions pour la levée de cette somme.

Mr. de Steenhout lere, dit - on, déclaré Président du Conseil privé: Et le Baron de Poederlé, Prési-

dent du Grand Conseil de Malines.

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considéra ble en ESPAGNE, depuis le mois dernier:

I. I & 22. Fevrier jour que le mariage de l'Infant Don Philippe avec Madame de France aremiere fut déclaré à Versailles, le Roi le déclara pareillement au Pardo. On a fait le même jour à